

Agen, le 28/09/2021

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration
Pénitentiaire – organisme de formation et de développement des
compétences

A

Responsable de formation :

kathy.ftais@justice.fr

Tel 05.53.98.92.10

Assistante de formation

caroline.calvez@justice.fr

N° Harmonie : 50820671

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Sous-direction des ressources humaines et des relations sociales –
RH1

Mesdames et Messieurs les Directeurs Interrégionaux des services
pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les Chefs d'unité formation, recrutement
et qualification

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs d'établissements
pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les Directeurs fonctionnels des services
pénitentiaires d'insertion et de probation

Monsieur le Directeur de l'Agence du Travail d'Intérêt Général
et de l'Insertion Professionnelle des personnes placées sous
main de justice

OBJET : Appel à candidatures

PJ : Fiche pédagogique - Fiche d'inscription (page 2 « AVIS ») - Tutoriel pour candidater via SIRH H@rmonie

L'école nationale d'administration pénitentiaire – organisme de formation et de développement des
compétences organise une formation sur le thème :

Accompagner et former aux Techniques d'Optimisation du Potentiel : le praticien en TOP

Cette formation est composée de **4 modules indissociables** :

Du 28 février 2022 (10h) au 4 mars 2022 (12h)

Du 11 avril 2022 (10h) au 15 avril 2022 (12h)

Du 9 mai 2022 (10h) au 13 mai 2022 (12h)

Du 3 octobre 2022 (10h) au 7 octobre 2022 (12h)

Pour être éligible, il est nécessaire d'avoir préalablement suivi, dans les 2 années précédant le début de cette formation, la formation initiale TOP (FI-TOP) dans son intégralité (formation qui vise à intégrer de façon autonome la méthode dans sa vie professionnelle).

Pour permettre de valider ce prérequis, une **formation FI-TOP** est **programmée** pour les stagiaires sélectionnés **du lundi 24 janvier 2022 (14h) au vendredi 28 janvier 2022 (12h)** (lieu à déterminer).

Vous trouverez des informations complémentaires via les liens :

https://www.enap.justice.fr/sites/default/files/fc_programme_formation_praticiens_top_2022.pdf

https://www.enap.justice.fr/sites/default/files/upload/FC_formation_Les_TOP_Presentation_FB.mp4

https://www.enap.justice.fr/sites/default/files/upload/FC_formation_TOP_Presentation_30sept2021.mp4

ATTENTION : l'inscription doit obligatoirement se faire par le portail SIRH H@rmonie.

Les candidatures motivées, établies sur la fiche d'inscription imprimée depuis SIRH H@rmonie et **accompagnée** de l'imprimé ci-joint, **d'une lettre de motivation et d'un CV**, devront parvenir à la direction interrégionale concernée

pour le 5 novembre 2021, dernier délai

Les demandes qui ne répondent pas à l'exigence de cette procédure ou ne comportant pas l'avis du supérieur hiérarchique ne seront pas examinées.

DIRECTION DE LA FORMATION

Le directeur
Le directeur adjoint,

Christophe MILLESCAMPS

Christophe BAYARD

Intitulé de la formation : **Accompagner et former aux Techniques d'Optimisation du Potentiel : le praticien en TOP**

Nom :

Prénom :

Matricule harmonie :

1- Avis du service de formation (formateur des personnels ou responsable de formation)

Nom :

Prénom :

Fonction:

Mail :

[illegible]

2- Avis du Chef de l'Unité Recrutement Formation Qualification ou son représentant

Nom :

Prénom :

Fonction :

AVIS : ☐ prioritaire

☐ favorable☐ défavorable

Rang de priorité au sein de la DISP : (le cas échéant)

Motif :

[illegible]

Accompagner et former aux Techniques d'Optimisation du Potentiel : le praticien en TOP

Enjeux

Identifier les facteurs de risques professionnels est essentiel pour mettre en œuvre des actions quotidiennes susceptibles de réguler, voire de limiter, ces risques à leur source.

Les techniques d'optimisation du potentiel (TOP), postures et techniques mentales individuelles, permettent de se créer une boîte à outils personnalisable contenant des techniques utilisables de façon autonome. Elles visent à permettre à chacun d'optimiser ses ressources personnelles, de s'adapter au mieux aux contraintes contextuelles, de gérer son stress, sa fatigue, sa vigilance et sa motivation.

La formation proposée vise à intégrer les outils de la méthode TOP et à les transmettre aux agents de l'administration.

La formation est composée de **4 modules indissociables**. La **présence** tout au long de la formation est **obligatoire**.

Il est nécessaire d'avoir préalablement suivi, dans les 2 années précédant le début de cette formation, la formation initiale TOP (FI-TOP) dans son intégralité. Pour permettre de valider ce prérequis, **une formation FI-TOP est programmée pour les stagiaires sélectionnés du lundi 24 janvier 2022 (14h) au vendredi 28 janvier 2022 (12h) (lieu à déterminer)**.

Objectifs pédagogiques et compétences visées :

À la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Exploiter ses connaissances développées lors de la formation initiale TOP (FI-TOP) au profit de ses élèves, collaborateurs et/ou dans sa pratique professionnelle ;
- Utiliser les pratiques TOP en contexte de formation afin de former des groupes à la méthode TOP ;
- Exprimer ses compétences relationnelles et pédagogiques en formation ou en accompagnement selon les personnalités et les cultures de ses interlocuteurs ;
- Construire une planification (programme) au profit d'un individu ou d'un groupe en l'adaptant au plus proche de sa demande ;
- Conduire et animer diverses séquences TOP afin d'accompagner ses apprenants en fonction de leur demande : stress du quotidien, stress professionnel, gestion de crise, gestion de la fatigue, performance dans la durée, soutien de sa motivation dans le temps... ;
- Analyser sa pratique qui fait l'objet d'un mémoire (formation praticien et contact terrain – transfert de compétences) et le soutenir publiquement.

Profil(s) des stagiaires

Tout agent pénitentiaire **volontaire**, sélectionné par son administration, souhaitant intégrer la méthode TOP dans sa pratique professionnelle et la diffuser auprès de ses collègues par formation désigné par son administration.

Programme et contenu

Module 1- TOP POUR SOI (1) :

Consolider les connaissances de base développées lors de la formation initiale FI-TOP

Référence (n° Harmonie) :
50820671

Date limite d'inscription :
Le 05/11/2021

Durée et dates de la formation :

16 jours (4 modules indissociables de 4 jours soit 112h)

+ 100h de travail personnel supervisé (préparation pédagogique, accompagnement du mémoire)

Module 1 :

Du 28/02/2022 (14h*) au 04/03/2022 (12h)

Module 2 :

Du 11/04/2022 (14h*) au 15/04/2022 (12h)

Module 3 :

Du 09/05/2022 (14h*) au 13/05/2022 (12h)

Module 4 :

Du 03/10/2022 (14h*) au 07/10/2022 (12h)

Horaires* :

Lundi : 10h-12h/14h - 17h30
Mardi : 8h30-12h00/14h-17h30
Mercredi : 8h30-12h00/14h-17h30
Jeudi : 8h30-12h00/14h-17h30
Vendredi : 8h30 - 12h00

*horaires susceptibles d'être modifiés

Prix Inter :

3000 € net de taxe (financés par la DISP d'appartenance)

Lieu de formation : ENAP

Prérequis :

Avoir suivi dans son intégralité la formation initiale TOP (FI-TOP) dans les 2 années précédant le début de cette formation (fournir attestation de formation)

Modalités de sélection :

Fiche d'inscription
Lettre de motivation et CV
Entretien de sélection par URFQ (appétence aux sciences humaines, aisance relationnelle, investissement personnel seront questionnés)

Module 2- TOP POUR SOI (2) :

Maîtriser la méthode TOP pour gérer les différentes formes et niveaux de stress (pour favoriser les processus d'adaptation et aux situations complexes, stressantes et de crise), pour soutenir et développer la motivation

Module 3- TOP AU SERVICE DES AUTRES (1) :

Développer des compétences relationnelles et pédagogiques pour former les apprenants à l'utilisation de la méthode TOP en individuel et collectif

EVALUATION : Evaluation sur les acquis (en synchrone type Quizz et/ou asynchrone)

Module 4- TOP AU SERVICE DES AUTRES (2) et VALIDATION PRATICIEN TOP :

Maîtriser la méthode TOP pour prévenir et gérer la fatigue et intégrer la méthode TOP dans sa pratique professionnelle

Savoir analyser l'état et les causes de fatigue des personnes accompagnées ;

CERTIFICATION : présentation du projet pédagogique et soutenance du mémoire (présentiel ou distanciel)

Du travail personnel est demandé en intersession et en supervision pendant et/ou à l'issue de la formation praticien TOP : le travail sera consigné dans un carnet de bord personnel.

Modalités pédagogiques

La formation est basée sur les principes de la pédagogie active et participative, elle alterne les méthodes expérientielle, réflexive, expositive et intégrative et place l'apprenant au cœur de sa formation.

Méthodes mobilisées pour le suivi et modalités d'évaluation

Evaluation formative et sommative des acquis en cours de formation

- Rédaction d'un mémoire mettant en avant l'intégration de la méthode TOP transposée dans sa pratique personnelle et professionnelle
- Soutenance publique du mémoire avec entretien final

L'implication des participants lors des exercices et mises en situations est appréciée et débriefée tout au long de la formation par les formateurs.

Evaluation du niveau de satisfaction de la formation

Une attestation de formation « praticien en TOP » est délivrée aux stagiaires ayant satisfait aux exigences ci-dessus et sur la base de grilles d'évaluation (12/20 à chaque évaluation, si 10/20 un rattrapage est proposé sous réserve de n'avoir aucun point éliminatoire).

Evaluation des acquis après la formation par un questionnaire

Informations complémentaires

L'activité en tant que praticien TOP au sein de l'administration pénitentiaire n'est pas indemnisée.

L'activité en tant que praticien TOP suggère une disponibilité au sein de la DISP (et pas uniquement au sein du service ou de l'établissement). Le supérieur hiérarchique doit en être conscient quand il donne son avis.

Au cours de la formation, pendant les modules, les stagiaires seront hébergés gratuitement sur le site de l'ENAP si le plan de charge le permet. Dans le cas contraire, les frais d'hébergement seront à la charge du service employeur.

Pour plus d'informations :

http://e-nap.enap.intranet.justice.fr/IMG/UserFiles/Files/FC_Programme_formation_Praticiens_TOP_%202022.pdf

Vidéo 1 : http://e-nap.enap.intranet.justice.fr/IMG/mp4/fc_formation_les_top_presentation_fb.mp4

Vidéo 2 : http://enap.enap.intranet.justice.fr/IMG/mp4/fc_formation_top_presentation_30sept2021.mp4

Nombre de places : 10

Intervenants :

Laurent SAURIAT,
fondateur de TOP-
CONSULTING, expert
TOP, formateur
Sébastien DUMONT,
expert TOP, conférencier
Caroline MUSSY,
psychologue clinicienne,
praticienne TOP
Laurent VINÉ, spécialiste
de la performance,
expert TOP

Responsable de formation :

kathy.ftais@justice.fr

Assistante de formation :

caroline.calvez@justice.fr

Correspondants

handicap :

Référent stagiaires :

Jennie.koucha@justice.fr

Référent personnels :

Benoit.theuillon@justice.fr